

URBAN VIBES

REGLEMENT 2025-20256

TOUT DOSSIER SANS PAIEMENT SERA REFUSÉ
LE PAIEMENT DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ LE JOUR DE L'INSCRIPTION
DANS SON INTEGRALITÉ.

INSRIPTIONS

Les inscriptions pour l'année s'effectuent pour la période septembre à juin. Cependant, il est possible de s'inscrire en cours d'année selon la disponibilité . Le paiement sera calculé au prorata mais le mois en cours sera dû .
Nous donnons la priorité aux anciens élèves si le paiement nous parvient dès la première séance.

ENGAGEMENT ANNUEL

L'adhésion est de 25€

Le paiement pour l'année scolaire de septembre à juin peut être réglé en 1-3-6 fois lors de l'inscription

Le tarif comprend les cours non dispensés durant les jours fériés et les vacances scolaires.

Aucun remboursement ne sera donc effectué pour les mois comprenant des jours fériés ou des vacances scolaires.

Le paiement de l'année doit être remis dès le cours suivant en espèces chèque*

*A l'ordre de VAISSE Stéphanie OU MACIA Logane auto entrepreneurs

ABSENCE ET REMBOURSEMENT

L'élève est engagé à l'année **,aucune raison ne fera l'objet d'un remboursement.**

En cas d'absence de l'élève, le rattrapage du cours manqué sera à la discrétion de la directrice et du professeur. En cas d'absence du professeur, les cours manqués seront rattrapés en fonction des disponibilités des élèves mais aucun remboursement ne sera possible.

ASSURANCE

URBAN VIBES est assuré uniquement pour les risques et accidents survenus à l'intérieur des locaux pendant les heures de cours. Il est précisé aux parents de déposer et de venir récupérer l'élève dans l'école et de surveiller leur enfant, la directrice Stéphanie VAISSE ne pouvant être tenue responsable des accidents survenus hors de l'établissement URBAN VIBES

En cas de vol URBAN VIBES décline toutes responsabilités.

En cas de fermeture obligatoire par le gouvernement, les cours seront assurés en distanciel ou en extérieur.

VACANCES

Les cours auront uniquement lieu durant la première semaine des vacances scolaires avec un planning réduit les élèves auront la possibilité de venir en illimité durant cette semaine .

Sauf Noël: fermeture 2 semaines.

Baby Dance fermeture toutes les vacances.

Les tarifs tiennent compte des vacances.

Aucune réduction ne sera donc faite pour les mois comprenant des vacances.

ADMISSION & TENUE

STUDIO FACTORY se réserve le droit de refuser une inscription, sans devoir en justifier la raison.
Tenue au choix.

Pas de chewing-gum.

Pas de tongues ou de sandales.

Le téléphone portable est **STRICTEMENT**

INTERDIT dans les cours, il devra rester dans le sac de l'élève éteint.

Il est strictement interdit de diffuser des vidéos sur les réseaux sociaux des cours de danse des professeurs ainsi que des autres élèves.

A chaque fin de cours, seuls les professeurs se réservent le droit de diffuser les vidéos en fin de cours sur les réseaux.

Aucun parent et accompagnateur ne pourra regarder les cours.

Chaque élève devra arriver uniquement à l'heure de son cours (sauf exception).

COMPORTEMENT

Les élèves doivent avoir un comportement respectueux envers l'enseignante et les autres élèves. Aucune forme de harcèlement ne sera tolérée, qu'elle soit verbale ou physique. Tout comportement irrespectueux pourra entraîner l'expulsion de l'élève de l'école sans remboursement possible.

REALISATION DE VIDEO

Les élèves peuvent réaliser des vidéos de leur performance à la fin du cours avec l'accord préalable de l'enseignante. Les vidéos ne doivent pas être diffusées sans l'autorisation de l'école.

CERTIFICAT MEDICAL OU ATTESTATION

Le certificat médical ou attestation devra être obligatoirement fourni durant le premier mois . Il devra mentionner que l'élève ne présente aucune contre-indication à la pratique de danse .

PONCTUALITE

Il est impératif que les élèves arrivent à l'heure pour ne pas manquer l'échauffement. Toute élève arrivant après l'échauffement ne pourra pas participer au cours ou devra s'isoler 10 minutes afin de s'échauffer seule.

MODIFICATION DU REGLEMENT

Le présent règlement intérieur peut être modifié à tout moment par la directrice de l'école "URBAN VIBES". Les élèves seront informés de tout changement par écrit .

NOM

PRENOM

lu et approuvé

signature du parent legal

Réservé à l'administration

Nombre de cours :

Paie ment (chq/esp/cb).....

Montant total :

Nb de paiement ☐ 1. ☐ 3. ☐ 6 Montant des échéances :

- ☐ Engagement
☐ Sans engagement

URBAN VIBES

FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

NOM

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

COURS CHOISIS.....

ADRESSE

.....
.....

TEL

ADRESSE MAIL@.....

NUM URGENCENOM SUR LE CHEQUE(si chèque)

- ☐ FICHE D'INSCRIPTION
- ☐ SIGNER "règlement intérieur et droit à l'image"
- ☐ PHOTO D'IDENTITÉ
- ☐ REGLEMENT DANS SA TOTALITE EN 1-3 ou 6x
- ☐ ADHÉSION ANNUELLE 25€
- ☐ DECHARGE MÉDICAL ou CERTIFICAT MEDICAL
- ☐ BON DE COMMANDE VÊTEMENTS (OPTION)

A REMETTRE AVEC VOTRE INSCRIPTION



Merci de ne pas anti-dater les chèques
ORDRE / URBAN VIBES

AUTORISATIONS

Nom.....

Prenom

DÉCHARGE MÉDICALE

ÉLÈVE MAJEUR

Je soussigné(e)..... né(e) le.....,...

à.....

déclare que mon état de santé est compatible avec la pratique de la danse.

Je décharge l'école de danse STUDIO FACTORY X URBAN VIBES de toutes responsabilités en cas de blessures ou dommages qui pourraient survenir lors de ma participation aux différentes activités proposées par l'école de danse ainsi que lors du gala de fin d'année

À..... le

Signature:

ÉLÈVE MINEUR

Je soussigné(e)..... Représentant légale de l'enfant.....

.....né(e) le..... à.....

déclare que mon état de santé est compatible avec la pratique de la danse.

Je décharge l'école de danse STUDIO FACTORY X URBAN VIBES de toutes responsabilités en cas de blessures ou dommages qui pourraient survenir lors de ma participation aux différentes activités proposées par l'école de danse ainsi que lors du gala de fin d'année

J'autorise l'école à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de malaise de mon enfant.

*ou fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse rédigé par un médecin

À..... le

Signature:

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

Je soussigné(e) :

Père/Mère de :

Autorise, de manière irrévocable et à titre gracieux, l'Ecole STUDIO FACTORY, à utiliser, reproduire, diffuser, exploiter mes photographies et mon image, ou celles de mon enfant en tout ou partie, sans limite de territoire ou de durée, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »):